

Abandonner son M1 de droit?

Par **claire29**, le **05/12/2014** à **16:26**

Bonjour,

Je suis actuellement en M1 par correspondance. Je pense de + en + à abandonner.

En effet, je pense que je n'aurai jamais de M2 car

1/ je suis + agée

2/ j'ai un parcours chaotique (une dépression m'a fait perdre 3 ans sans "résultats scolaires" ou avec quelques résultats pas convaincants).

Donc quel intérêt de continuer dans ce M1 vu qu'un M1 seul ne me servira à rien ?

De plus, j'ai travaillé plusieurs années comme assistante juridique et en fait je pense qu'en France quand on a commencé avec "une étiquette" (moi c'est assistante) il est très difficile d'en changer.

Donc je me dis que je devrais carrément abandonner le droit. En effet je souhaite être autonome dans ma vie et je pense que vu qu'en droit finalement pour avoir "un droit à l'autonomie" la norme actuelle est en gros

-2 master 2 + 1 école de commerce+ le Capa+ le DJCE+ avoir fait 10000 voyages à l'étranger.

J'en conclus qu'en fait pour travailler dans le droit il faut surtout être particulièrement riche (au vu des exigences des recruteurs).

Donc je pense à quitter le droit. J'aime le droit mais moi je ne fais pas partie du "club des riches", pistonnés, etc. donc je pense que personne ne me donnera jamais une chance pour avoir un job + autonome.

Par contre je me demande dans quoi bifurquer. Quelle école professionnelle ? Branche parallèle. Laisser tomber mon M1 et me réorienter en janvier vers une rentrée décalée en espérant en trouver une.

Je n'aurai pas du m'inscrire dans ce M1 je regrette beaucoup de m'être engagée dans des études de droit. De plus je trouve qu'un M1 ou M2 n'est pas un métier comme on peut être boulanger par ex. Moi je cherche à avoir un "vrai métier" avec un nom. Comme certains pourraient se présenter moi je suis pâtissier.

Par **Thelara**, le **05/12/2014** à **20:27**

On dirait que tu veux travailler surtout en "pates" bon c'est la moitié de l'année tien un peu après si tu ne fais pas un M2 ce n'est pas grave. Tu aurais au moins un M1 c'est peut être utile comme tu travaille dans ce secteur.

Par **claire29**, le **05/12/2014** à **21:03**

Que veux-tu dire par "en pates" ?

Si c'est par rapport à ça => "un métier avec un nom" j'entends par là que par ex un boulanger il a un "vrai métier" on sait exactement ce qu'il fait. Comme tu peux être électricien, plombier, pâtissier, coiffeur qui sont des vrais métiers. Un M1 ou M2 n'est pas un métier.

Tu es en L1 donc a priori tu n'as pas encore été sur le marché. On voit souvent des L1 porter des jugements de valeur alors qu'ils n'en sont qu'au début. Quand tu auras fait plusieurs années en droit que tu auras bossé je pense que comme beaucoup ton avis va évoluer.

Je bosse depuis mes 18 ans. Et j'ai 30 ans donc mes décisions ne sont pas les mêmes que si j'avais 18 ans comme toi. On a 10 ans de différence si tu es dans ton année normale et ce n'est pas du tout la même chose. A 30 ans on ne peut pas se permettre de perdre de temps. Toi tu as 10 ans devant toi.

Après je suis réaliste beaucoup de gens te diront qu'un M1 seul ne sert à rien. Ce n'est pas moi qui pose les normes.

Par **claire29**, le **05/12/2014** à **21:10**

Je cherche surtout un job où on ne va pas te dire que "tu n'es qu'une assistante" car quand j'ai commencé ds ce job j'aimais mon job mais la mentalité n'est pas la même partout.

Peut être qu'il faut que je change d'entreprise tout simplement ? Le milieu des avocats reste particulier. Il faut aimer...

Par **Poussepain**, le **06/12/2014** à **09:54**

Vu que vous êtes en M1 et que vous envisagez continuer des études, pourquoi ne pas finir l'année? Il est sur que si vous n'essayez pas vous n'y arriverez pas.

Il existe de nombreux M2 et de nombreuses fac, De quoi tenter sa chance en expliquant son parcours, ses objectifs et les moyens mis en oeuvre.

Le M1 en droit, reste une formation de haut niveau et ouvre parfois l'accès à des M2 en gestion d'entreprise, gestion du patrimoine...

La maîtrise ouvre également la voie aux concours judiciaires qui donnent un vrai métier avec un vrai nom.

Après je vous rejoins, les études de droit sont à rallonge et à 30 ans il faut un projet concret qui justifie les sacrifices.

Par **Thelara**, le **06/12/2014 à 10:27**

[citation]Que veux-tu dire par "en pâtes"[/citation]

C'était une blague, en effet, je trouve que les pâtes sont très déstressantes, totalement opposé au droit.

[citation]Tu es en L1 donc a priori tu n'as pas encore été sur le marché... Quand tu auras fait plusieurs années en droit que tu auras bossé je pense que comme beaucoup ton avis va évoluer. [/citation]

J'ai déjà fait une licence et exactement pour cette raison que je fais quelque chose totalement différent dans un pays totalement différent. Oui je suis une L1, mais c'est aussi du "common sense" te persuader quelqu'un de ne pas laisser ses études au milieu de l'année.

[citation]Je bosse depuis mes 18 ans. Et j'ai 30 ans donc mes décisions ne sont pas les mêmes que si j'avais 18 ans comme toi. On a 10 ans de différence si tu es dans ton année normale et ce n'est pas du tout la même chose. A 30 ans on ne peut pas se permettre de perdre de temps. Toi tu as 10 ans devant toi.

[/citation]

J'ai 22 ans, quand je vais probablement finir mes études, je vais avoir environ ton âge, je comprends ton souci, mais même si tu continues à travailler dans le même domaine, tu seras plus qualifiée que la plupart des gens.

Pendant mon atelier de professionnalisation, on nous répète sans arrêt que connaître très bien ses cours ou avoir un diplôme ne sert à rien si on ne sait pas à qui on doit adresser pour un recours juridique ou comment parler avec un client.

Je suppose que tu es déjà à l'aise avec cela. Donc contrairement à ce que tu penses, je préférerais travailler avec toi que quelqu'un qui a eu des superbes notes mais qui n'arrive pas à confronter (pour mettre plus à l'aise) un client potentiel.

Je connais quelques avocats qui travaillent en étranger mais ont des clients à Paris par exemple, il y a un qui cherchait quelqu'un pas pour trancher des litiges mais pour être en contact avec ses clients et pouvoir lui présenter devant la juridiction selon ses conseils. Et pour dire ce n'est pas une affaire tout petit.

Trouver un travail sur un plan international devrait aller, surtout dans un pays où il y a une telle population d'origine étrangère.

[citation]Tu es en L1 donc a priori tu n'as pas encore été sur le marché. On voit souvent des

L1 porter des jugements de valeur alors qu'ils n'en sont qu'au début[/citation]

C'est vrai je suis en licence 1, mais j'ai fait mon choix en considérant beaucoup de facteurs, comme j'allais quitter une vie déjà battie.

En gros, je ne voulais pas être désagréable, je suis désolée si j'ai donné une mauvaise impression.

Tu es au milieu de l'année, tu ne perdras rien avec un diplôme de M1.

Par **claire29**, le **06/12/2014 à 17:31**

Merci. moi non plus je ne voulais pas être désagréable. Je suis très inquiète par rapport à la conjoncture actuelle.

D'après la BCE on serait proche de la déflation ce qui est grave pour l'emploi et qui a je trouve déjà commencé, il suffit de voir les salaires ils sont hyper bas. Rien à voir avec ce que j'ai pu voir sur les annonces avant comme salaire ne serait ce que pour des jobs d'assistants. Imagines on voit des jobs de juriste payés 1800 euros. Que vont devenir les classes du dessous ? Il y a déjà eu une forme de déflation pendant la bulle informatique et pendant la crise de 29 (grande dépression) et c'est clair qu'en 2009 moi je commençais à peine et j'ai subit ça donc j'ai eu du chômage.

Comme me disait un collègue de M1 on est vraiment la génération sacrifiée. Lui pense s'expatrier au Brésil. D'autres au Canada. Le pbl du droit est de savoir lequel est exportable.

Le droit international en France est bouché. Moi avec mon M1 privé mention privé je ne sais pas trop dans quel M2 m'orienter. Peut être faire un M2 (si j'ai la chance d'en avoir un) puis une école de commerce par dessus. Le Capa peut être une option mais j'ai peur de perdre 1an de ma vie pour rien. C'est pas facile quand tu as 30 ans car tu ne peux pas te tromper. En France on est vite "vieux" sur le marché. Cet avenir incertain est un peu effrayant.

En plus à 30 ans tu n'as aucune aide. Le gouvernement s'en fout de toi. Jusqu'à 26 ans tu peux faire de l'alternance plein de plans sont proposés. Après c'est très galère pour les adultes. Pas mal de jeunes de 30 ans sont au chômage avec cette manie des employeurs de chercher le mouton à 5 pattes.

Par **Visiteur**, le **06/12/2014 à 18:31**

Non tu as raison, un M1 ne débouche pas sur un métier, mais tu se presque au bout du parcours juridique quand même. De bonnes notes + montrer une bonne motivation permettent d'intégrer un M2, et notamment un master pro qui débouchera sur un métier justement. Ou bien c'est l'obtention d'un M2 (voire M1) qui te permettra de t'inscrire à des concours pour entrer dans la vie active (CRFPA, CFEPN, fonction publique...). On ne devient pas juriste en claquant des doigts. C'est un parcours long et semé d'embûches mais ça on le sait quasiment tous. J'avoue que perso je ne m'attendais pas à en baver autant.

Ou bien avec un M2 simplement, tu peux devenir juriste d'entreprise, si tu ne veux pas passer de concours.

Donc le M2 est bien nécessaire pour finaliser un cursus juridique.

Par **claire29**, le **08/12/2014** à **02:56**

Ezoah

Mon pbl pr le M2 c'est + la sélection. Tu penses toi que malgré un parcours pas terrible j'ai une chance dans un M2 ? en + être + agée me discrimine pas mal (les directeurs de M2 préfèrent les "jeunes" même si 30 ans c'est pas vieux je suis pas trop ds les clous). Selon toi quels M2 sont orientés entreprise et pas trop sélectif ? on me parle souvent du M2 gestion du patrimoine.

Tu vises lequel toi ? et où ? moi je vis en IDF. Mais j'aimerais savoir s'il y a des facs + accessibles pr des gens comme moi.

J'avoue que je suis pas super optimiste (faut voir des mentions et moi je suis par correspondance dc je n'ai pas de notes de Tds pr m'aider. Je trouve que c'est difficile par correspondance car j'ai fait une L1 il y a 10ans et les notes de Tds ca m'a bcp aidé. par correspondance on n'a qu'une seule note dc facile de se planter).

Merci de ton avis.

Par **Visiteur**, le **08/12/2014** à **15:39**

Je suis en province pour le moment, et je compte y rester parce que je pense qu'on a d'aussi bonnes facs et que ce n'est pas la peine d'aller chercher le prestige de Paris. En région parisienne, je pense qu'une des mois cotées doit être l'UPEC, mais après je ne les connais pas toutes du tout, donc je ne veux pas m'avancer.

Perso je vise un M2 notarial et j'ai bien l'intention de me battre jusqu'au bout pour l'avoir. Je suis en L3, et je n'ai pas fait la moitié du chemin pour abandonner. Je pense qu'il faut bien argumenter, et postuler un peu partout pour maximiser ses chances. Et puis aussi penser à d'autres voies, au cas où. Je n'ai pas 30 ans, mais je ne pense pas que ça réduise tes chances si tu as des notes correctes et que tu sais justifier ton retard. Précise dans ta lettre de motivation pourquoi tu as dû abandonner pendant 10 ans par exemple.

Par **claire29**, le **08/12/2014** à **21:09**

Merci beaucoup pour ton conseil. Si j'étais en province je ferais comme toi.

Tu penses que si je n'ai pas de fac en IDF j'aurai une chance en province ? Pas facile ce système on lit tout et son contraire.

Bon courage pour ton M2.

Par **Fax**, le **09/12/2014** à **18:41**

Bonsoir,

Je pense aussi réellement dommage d'arrêter votre parcours en si bon chemin, il ne vous reste pas grand chose pour le terminer. Je sais que le temps joue parfois contre nous (j'ai le même âge que vous) mais finalement, au risque de tomber dans des lieux communs, un an et quelques ce n'est vraiment rien. Je pense vraiment qu'il est mieux que vous partiez avec votre M1 en poche (bien évidemment le M2 serait idéal).

Pour ce qui est du M2, bien évidemment il y a sélection mais ne jetez pas l'éponge sans avoir essayé. Si je n'ai pas réellement d'informations à vous apporter quant aux éventuelles plus grandes difficultés d'intégration des M2 parisiens, ce dont je suis sûre c'est que les critères varient d'un directeur de master à un autre et qu'en toute hypothèse, il est assez délicats de faire des pronostics. Certes, je ne doute pas que l'âge puisse être un critère de sélection pour certains (quoique), ce n'est sûrement pas le seul, et cela reste à la totale discrétion de chacun de ces directeurs. J'ai pu dans mon entourage, avoir toutes les hypothèses possibles et imaginables, du très bon étudiant refusé au 1er M2 de son choix, à l'étudiant très moyen qui n'a eu aucun problème particulier....

Bref, ne vous découragez pas avant d'avoir essayé, de toute façon vous êtes embarquée dans une année en cours donc continuez postulez dès ce printemps en M2 et vous verrez bien. Que vous retourniez à la vie active de suite ou courant 2015, cela change-t-il réellement les choses pour vous? En tout cas, vous ne pourrez pas vous reprocher de ne pas avoir essayé.

Bon courage en tout cas

Par **claire29**, le **11/12/2014** à **23:58**

Merci pour vos témoignages c'est sympa ça fait plaisir d'avoir du soutien et en plus de la part de quelqu'un dans un cas similaire.

Vous souhaitez évoluer vers quel métier ensuite? ou peut être est ce pour évoluer dans votre job ?

Merci en tout cas pour le message :-)

Par **Fax**, le **12/12/2014** à **06:21**

Je suis actuellement en M1. J'ai quitté la vie active il y a 4 ans (j'étais fonctionnaire territorial) pour reprendre les études et j'ai donc repris depuis la L1. En effet, j'ai un emploi en parallèle, mais je ne souhaite pas poursuivre dans ce job, cela reste pour moi quelque chose de purement alimentaire.

Pour ce qui est des projets, ce qui est certain est que je souhaite intégrer un M2 (je suis en parcours droit public et j'avoue convoiter un M2 en droit public des affaires principalement).

Pour l'après M2, mon plan A est le concours de magistrat au tribunal administratif. Je sais que le concours n'est pas évident donc si le 1er essai n'est pas concluant, je tenterai de trouver un emploi en tant qu'assistant juridique au sein d'une juridiction administrative car comme vous le problème est la nécessité d'un revenu et la longueur des études commence malheureusement à peser sur les finances :) (et puis je crois qu'en toute hypothèse, c'est une très bonne préparation pour repasser le concours).

J'ai un plan B : cette 4ème année commence à me donner le goût pour faire une thèse et j'avoue y réfléchir sérieusement. Eu égard, à la durée de ce parcours, je fais actuellement des démarches pour connaître les tenants et les aboutissants, les possibilités de cumuls avec un emploi dans ma branche et la préparation d'une thèse, les hypothèses de contrat doctoral. D'ailleurs au passage si de bonnes âmes pouvaient me renseigner à ce propos je suis preneuse :).